EB 2002/75/R.32/Rev.1 23 avril 2002

Distribution: Restreinte Original: **Anglais** Point 13 de l'ordre du jour Français



FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Soixante-quinzième session

Rome, 22-23 avril 2002

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS 2002-2003

- 1. À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la situation concernant la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil d'administration, à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.
- 2. Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil. Les informations figurant à l'annexe E ont été demandées par le Conseil d'administration à sa trente-cinquième session.

a) Annexe A

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses sessions suivantes. Comme les observations des membres du Conseil d'administration sur les descriptions succinctes des projets figurant à l'annexe A sont recueillies lors de la session, où les documents en question sont examinés, ces descriptions succinctes ne sont pas reproduites à nouveau dans l'annexe A des documents qui sont soumis au Conseil à ses sessions ultérieures.

b) Annexe B

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets compris dans la réserve et qui ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'examen technique afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises pour bénéficier du soutien du FIDA. Cette annexe comprend donc les projets qui ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A au document ou à un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la même session. L'annexe B fournit donc une liste qui permet de retrouver facilement tous les projets se trouvant dans la réserve. De plus, on y trouvera des informations sur les Exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) déjà examinés par le Comité chargé des stratégies opérationnelles (CSO) et ceux qui sont prévus pour 2002. Les membres du Conseil d'administration pourront ainsi se pencher sur les questions relatives à la sélection et à l'examen des COSOP.

c) Annexe C

L'annexe C a pour but de récapituler sous forme de tableaux les montants prévus pour des activités financées par le Fonds d'élaboration des projets dans le cadre du programme de dons d'assistance technique, tels qu'approuvés par le Conseil des gouverneurs dans le programme de travail et budget du FIDA.

d) Annexe D

L'annexe D a pour but de fournir une description succincte des dons d'assistance technique accordés au titre du mécanisme spécial d'intervention (MSI) et qui ont été approuvés par le Président en vertu des pouvoirs que le Conseil d'administration lui a délégués¹.

e) Annexe E

L'annexe E fournit, pour observations éventuelles de la part du Conseil d'administration, un résumé des renseignements disponibles sur les propositions de dons d'assistance technique en matière de recherche agricole et de formation dont la conception a atteint un stade avancé et qui ont donc de fortes chances d'être présentés au Conseil lors de l'une de ses prochaines sessions.

- 3. Les informations contenues dans les annexes A, B et E ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle du projet. Certains des projets ou dons mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner également que le fait d'inclure dans ces annexes un ou plusieurs projets ou dons intéressant tel ou tel pays n'implique ni un jugement définitif sur leur pertinence, ni une prise de position quant au montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier, ni une indication du nombre de projets à financer.
- 4. Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document.

Des précisions sur tout don d'assistance technique approuvé par le Président depuis la dernière session du Conseil seront données à la présente session.

Région: Afrique de l'Ouest et du Centre	Pays: Ghana
Nom du projet: Projet en faveur des petites entreprises rurales, phase II	RNB par habitant ² : 350
Coût du projet (en millions de USD): 14,5	Population (en millions) ² : 19,2
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal ³ : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceur : pourparlers en cours avec la Banque africaine de développement (BAfD)
État d'avancement: formulation terminée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Objectifs du projet

Le projet envisagé a d'une façon générale pour but de développer la production, de créer des emplois et d'accroître les revenus en milieu rural pour faire reculer la pauvreté et améliorer les conditions de vie des ruraux, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes vulnérables. Il s'agira de fournir une assistance pour accroître la productivité des petites et microentreprises rurales extra-agricoles et améliorer la qualité de leurs produits et leur rendement, ce qui contribuera indirectement à promouvoir la production et la productivité agricoles. Les objectifs immédiats sont d'encourager la création d'emplois indépendants et salariés et de créer des revenus supplémentaires en assurant de façon durable aux petites et microentreprises rurales des services appropriés de bonne qualité et d'accès facile. Cette deuxième phase s'inspirera de l'expérience et des enseignements tirés de la première phase du projet qui est sur le point de s'achever (prêt n° SRS 038-GH), ainsi que des recommandations de l'évaluation intérimaire.

Bénéficiaires du projet

Le projet sera mené dans les 13 districts visés par la première phase (dans les régions d'Ashanti et de Brong Ahafo), auxquels seront progressivement adjoints 35 à 40 nouveaux districts des régions du Haut Ghana oriental, du Nord Ghana et du Haut Ghana occidental. Il continuera d'avoir pour groupe cible les familles rurales pauvres, en particulier les ménages les plus vulnérables, comprenant notamment: i) des ruraux pauvres sans travail qui souhaiteraient trouver un emploi indépendant mais n'ont ni les compétences, ni les techniques, ni le capital initial pour le faire; ii) des personnes dont les compétences de base doivent être améliorées et qui ont besoin d'une formation spécifique et d'un capital initial pour créer leur propre entreprise; enfin, iii) des travailleurs indépendants et les propriétaires de petite ou microentreprise qui souhaitent recevoir une aide pour acquérir des compétences ou des techniques afin d'améliorer ou de développer leur entreprise. Le projet visera en particulier les femmes socialement défavorisées, les jeunes sans travail ou sous-employés ainsi que les apprentis qui n'ont pas l'argent ou le dynamisme nécessaire pour créer leur propre entreprise. Des animateurs d'entreprise dispenseront une formation professionnelle et gestionnaire simple à quelque 50 000 ruraux pauvres, tandis que des services de technologie rurale s'emploieront à améliorer les compétences techniques d'environ 36 000 maîtres-artisans ruraux travaillant à leur compte et à

Données de 2000; revenu national brut (RNB) exprimé en dollars des États-Unis.

Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, de l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

dispenser un complément de formation professionnelle à quelque 15 000 apprentis traditionnels. Les 100 000 nouveaux emplois ainsi créés devraient avoir d'importantes retombées pour les femmes rurales pauvres, les jeunes chômeurs et d'autres ruraux n'ayant guère sinon pas de revenus.

Composantes du projet

- a) Services de développement des entreprises. Pour promouvoir le développement des entreprises, le projet appuiera les activités suivantes: i) séminaires d'orientation; ii) brève formation dans la communauté pour donner des compétences de base applicables à toute une série d'activités; iii) formation à la création d'entreprise et à la gestion, puis visites de conseil dans des entreprises; iv) adaptation et diffusion de la technologie; v) services d'information et d'orientation. Les animateurs d'entreprise locaux, qui rendront compte aux assemblées de district, devront déterminer les besoins et les possibilités en matière de petites et microentreprises et assurer des services de formation et de conseil en faisant appel à des agents de l'extérieur. Les services de technologie rurale apporteront un appui au système d'apprentissage traditionnel, feront connaître les technologies "intermédiaires" et fourniront une aide technique aux petites et microentreprises rurales.
- b) Services financiers ruraux. Pour donner aux petits entrepreneurs ruraux plus largement accès à des services financiers durables, le projet fournira une ligne de crédit aux institutions financières participantes de manière à assurer: i) des services d'épargne et de prêt d'envergure limitée, à la demande de groupements et avec l'aide de l'institution financière participante concernée; ii) des produits d'échelle intermédiaire visant des clients individuels. Des prêts seront octroyés pour toute une gamme d'activités commerciales, en particulier pour financer les dépenses d'équipement et de fonctionnement dans les domaines de la production, des services et du commerce en milieu rural. Le projet travaillera en partenariat avec des banques rurales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des caisses de crédit mutuel ainsi qu'avec des initiatives locales sans caractère officiel comme les groupements susu (collecteurs informels) liés à ces institutions. Le projet renforcera d'autre part les institutions financières participantes pour qu'elles puissent assurer des services efficaces adaptés à la demande. Il fournira une assistance technique, dispensera des services de formation et créera un service de suivi de l'efficacité économique au sein de la banque faîtière de l'association des banques rurales pour que celles-ci puissent contrôler la rentabilité de leurs opérations, y compris des différents produits de crédit.
- c) Concertation sur les grandes orientations. Le projet continuera à fournir un appui au Groupe de travail pour le développement des microentreprises, créé sous les auspices du Ministère de l'environnement, de la science et de la technologie pour faciliter la concertation entre les principaux partenaires (y compris organismes publics, ONG et donateurs). Le groupe centrera ses travaux sur le cadre politique à mettre en place pour assurer une bonne promotion des petites et microentreprises rurales au Ghana. Il centralisera d'autre part les études et les données d'expérience en matière de promotion des petites et microentreprises.
- d) Gestion du projet. Certaines des structures de gestion adoptées pour la première phase seront maintenues pour la deuxième, à savoir: i) le comité national de pilotage chargé de diriger les activités du projet; ii) l'unité de coordination et de gestion du projet, qui fournira un appui technique aux animateurs d'entreprise et aux services de technologie rurale, assurera la coordination et dirigera le suivi des activités du projet; iii) les comités d'exécution de district. Un nouveau bureau de zone à Tamale sera chargé de superviser les activités dans les districts du nord du pays.

Exécution du projet

L'exécution de ce projet d'une durée de sept ans sera confiée au Ministère de l'environnement, de la science et de la technologie, et l'unité de coordination et de gestion du projet sera responsable de la mise en œuvre des activités courantes. Le coordonnateur du projet travaillera avec l'aide des comités d'exécution de district. Le comité national de pilotage sera, quant à lui, chargé d'orienter la stratégie d'exécution, de surveiller la planification du projet ainsi que d'en analyser les progrès et l'impact.

Caractéristiques importantes

Le projet a pour but de créer un environnement favorable à la mise en place de petites et microentreprises rurales et au développement des capacités des prestataires de services d'appui à ces entreprises. Il devrait d'autre part infléchir le dialogue sur les grandes orientations. Le Groupe de travail pour le développement des microentreprises a préparé un document stratégique et va centraliser les études et les rapports sur la promotion des petites et microentreprises au Ghana.

Principales questions

Lors de l'évaluation prospective, les questions ci-après seront examinées: i) le rythme d'élargissement de la zone du projet et la direction que devrait prendre cet élargissement; ii) le statut juridique et l'organisation des services de technologie rurale; iii) les mécanismes de collaboration et les liens avec le projet de services financiers ruraux actuellement mené par le FIDA; iv) le rôle et les responsabilités des assemblées de district; v) les dispositions à prendre pour l'exécution; vi) l'appui nécessaire.

Projets antérieurs

Jusqu'ici, le FIDA a financé 11 projets au Ghana (deux lancés à l'initiative de l'institution coopérante et neuf à l'initiative du Fonds) pour un montant total représentant 93,60 millions de droits de tirage spéciaux (DTS). Deux projets ont été financés conjointement avec le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA) et deux ont été exclusivement financés par le PSA. Six projets sont en cours d'exécution, et l'accord de prêt pour le programme de réduction de la pauvreté dans la région septentrionale (approuvé en décembre 2001) devrait être signé sous peu.

Pays: Ouganda

Nom du programme: Programme des services financiers ruraux

RNB par habitant²: 310

Coût du programme (en millions de USD): 22,5

Population (en millions)²: 22,0

Prêt du FIDA (en millions de USD):

à déterminer

Conditions de prêt proposées: particulièrement

Région: Afrique orientale et australe

favorables

État d'avancement: en cours d'évaluation prospective

Cofinanceur: pourparlers en cours avec l'Office allemand de coopération technique (GTZ)

Institution chargée de l'évaluation prospective et

administrateur du prêt: FIDA et Association internationale de développement (IDA)

Historique et objectifs du programme

En Ouganda, en dépit de leur croissance impressionnante au cours des sept dernières années, les services financiers ont essentiellement profité à la population urbaine. Le sous-secteur du financement rural est largement sous-développé, fragmenté et peu intégré au secteur financier conventionnel. Dix pour cent seulement de la population rurale a accès aux services financiers proposés par les institutions de microfinancement (enregistrées), qu'elles appartiennent aux secteurs formel ou informel. Pour faire face à une telle situation et compte tenu des activités prévues et en cours, le programme proposé appuiera et complétera les efforts déployés par le gouvernement, la communauté des donateurs et les organismes fédérateurs du secteur du financement rural en vue de créer un solide système financier rural de vaste envergure. Il a pour but de donner aux ménages ruraux pauvres une possibilité d'accroître et de stabiliser leurs revenus, pour faire reculer la pauvreté. Plus précisément, le programme entend: i) combler les lacunes actuelles du sous-secteur de la microfinance dans le pays; ii) favoriser le développement de services financiers viables; et iii) fournir ces services dans les régions mal desservies. Il réalisera ces objectifs en renforçant le système financier rural, en élargissant son rayon d'action et en développant ses services, ainsi qu'en renforçant la capacité des institutions rurales de microfinancement et de leurs clients.

Bénéficiaires du programme

Le renforcement institutionnel étant central dans ce programme d'envergure nationale, les bénéficiaires directs en seront les institutions de microfinancement en activité, les organisations qui les fédèrent, les organismes chargés des transferts de fonds, les institutions s'occupant du renforcement des capacités des institutions de microfinancement, les organismes de formation et les banques commerciales qui fournissent des services financiers ruraux. Outre le renforcement de leur capital, les institutions de microfinancement visées bénéficieront substantiellement du développement de leurs opérations et de leur rayon d'action, de l'efficacité et de la rentabilité accrues de leurs activités, de l'amélioration des compétences de leur personnel, de l'amélioration qualitative et quantitative du suivi de leurs résultats et de leurs statistiques, du développement de l'épargne, du crédit et des autres produits financiers. Les petits exploitants, les dirigeants de petites entreprises (hommes et femmes) et les autres clients des institutions de microfinancement bénéficiaires tireront, quant à eux, indirectement parti du net accroissement de l'accessibilité des services financiers. Les fonds du programme seront spécifiquement destinés à une clientèle de ruraux pauvres, y compris aux femmes. Les bénéficiaires directs de la sous-composante relative au développement d'une culture d'entreprise en milieu rural seront les segments les plus démunis de la population rurale, les hommes

et les femmes exerçant une activité économique, pour la plupart illettrés et pratiquant une agriculture de subsistance. Le programme les aidera à adopter une nouvelle culture d'entreprise et à passer ainsi d'une agriculture/entreprise de subsistance à un début d'économie de marché.

Composantes du programme

- a) Développer le rayon d'action et les services du système financier rural. Le programme prévoit de: i) fournir un appui en matière de services de transfert des fonds en milieu rural pour accroître l'accessibilité des institutions de microfinancement dans les zones rurales; et ii) relier les banques commerciales et autres institutions de crédit aux institutions de microfinancement et les encourager à développer leurs réseaux, notamment de prêt, en milieu rural. À cette fin, le programme appuiera un fonds de garantie du crédit, qui garantira en partie les prêts accordés; iii) favoriser le développement de nouveaux produits financiers adaptés aux besoins de l'agriculture, des entreprises rurales extra-agricoles et autres par le biais de la création d'un fonds pour l'innovation; et iv) appuyer le fonctionnement d'un fonds de développement de la microfinance en milieu rural pour intensifier et développer les activités de microfinancement.
- **b**) Renforcer la capacité des institutions de microfinancement et de leurs clients en milieu rural. Le programme entend: i) promouvoir le renforcement institutionnel par le biais de la création d'un fonds pour le renforcement de la capacité des institutions de microfinancement, lequel fournira sous forme de dons des contributions de contrepartie pour financer la formation et autres aspects du renforcement des capacités dans le secteur de la microfinance, en particulier des institutions de microfinancement de petite taille et de création récente installées en milieu rural; ii) renforcer le marché des services de formation et de développement de l'entreprise en fournissant des formateurs qualifiés et en élargissant la gamme des stages disponibles pour répondre aux besoins spécifiques des institutions de microfinancement; le programme financera l'assistance technique requise, la formation et la certification/l'accréditation; et iii) favorisera le développement en milieu rural d'une meilleure culture d'entreprise en appuyant des campagnes et cours d'alphabétisation fonctionnelle, y compris les notions de calcul, en particulier à l'intention des femmes), les campagnes d'information sur la culture d'entreprise (émissions de radio et brochures d'information comprises), la participation aux foires agricoles et les visites d'échange, les publications, l'appui logistique aux auxiliaires de développement communautaire et la réalisation d'une étude de marché.
- c) Renforcer et développer le système financier rural. En soutenant les principales organisations qui fédèrent le secteur de la microfinance, en aidant à élaborer un système adapté d'évaluation des résultats et en renforçant le capital des institutions de microfinancement (par le biais de la création d'un fonds de participation au capital), le programme appuiera le développement de mécanismes et opérations favorisant l'expansion et la viabilité du secteur de la microfinance, tout en aidant également les institutions de microfinancement les plus performantes à des niveaux supérieurs.
- d) Administration, suivi et évaluation du programme. Le programme appuiera la création d'une petite cellule efficace d'administration du programme au sein du Ministère des finances, du plan et du développement économique ou du Département chargé du financement du développement de la Banque de l'Ouganda. Cette cellule, dirigée par un coordonnateur, aura pour tâche d'administrer les fonds et processus du programme ainsi que ses activités de suivi et d'évaluation.

Exécution du programme

Le Uganda Microfinance Forum assurera la supervision de l'exécution de ce programme d'une durée de sept ans. Le forum chargera son sous-comité chargé du financement rural créé dans le cadre de son plan général de modernisation de l'agriculture de traiter toutes les questions relatives au programme entre les réunions officielles. Les sous-composantes techniques du programme seront exécutées en partie par la cellule d'administration du programme (services ruraux de transfert des fonds et appui aux structures fédératives), mais surtout par des organismes de Kampala recrutés sous contrats. La plupart des sous-composantes du programme seront exécutées en réponse à une demande.

Caractéristiques importantes

Le programme est conforme au but qui est à la fois celui du gouvernement et celui du FIDA, à savoir soutenir et encourager le développement du secteur de la microfinance, en particulier en milieu rural. L'une des caractéristiques importantes de ce programme est l'accent mis sur le renforcement des institutions en vue de créer un solide système financier rural de vaste envergure. La conception du programme est adaptée au nouvel environnement institutionnel et juridique du pays. En outre, le programme ayant été formulé moyennant un vaste processus consultatif et participatif, il est donc conforme à la stratégie du FIDA en matière de collaboration avec les autres parties prenantes.

Questions principales

Au cours de l'évaluation prospective, les questions ci-après seront prises en compte: i) l'expérience et les enseignements tirés des autres programmes appuyés par les donateurs (par exemple, le programme d'appui aux institutions financières viables et aux efforts de renforcement des capacités (SUFFICE), financé par l'Union européenne et le programme d'appui à l'expansion et au développement de l'entreprise privée (SPEED), financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID); ii) les critères de sélection des institutions de microfinancement participantes qui bénéficieront d'un renforcement de leur capacité; iii) la disponibilité d'autres possibilités de cofinancement; iv) l'élaboration supplémentaire de la souscomposante relative au développement de la culture d'entreprise en milieu rural; v) les considérations relatives à l'équité entre les sexes, y compris l'élaboration d'indicateurs de suivi/d'impact ventilés par sexe; vi) le parachèvement de l'élaboration des principaux indicateurs servant à évaluer efficacement l'impact du programme sur le secteur de la microfinance et les bénéficiaires en Ouganda; et vii) l'évaluation de l'impact potentiel du VIH/sida, et les mesures visant à en atténuer les effets.

Opérations antérieures du FIDA

Au total, neuf projets (dont deux lancés à l'initiative de l'institution coopérante et sept à celle du FIDA) ont à ce jour été approuvés, pour un total de 99,39 millions de DTS. Un seul de ces neuf projets a été financé par le biais du PSA. Trois projets sont actuellement en cours d'exécution, et le programme de modernisation agricole au niveau local devrait entrer en vigueur d'ici à la mi-juin 2002. En outre, cinq dons ont été accordés à l'Ouganda au titre du programme ordinaire du Fonds belge de survie, pour un montant total de 769 600 000 francs belges (BEF), un autre don de 123 000 000 BEF ayant également été octroyé à l'Uganda Women's Effort to Save Orphans (UWESO).

Région: Asie et Pacifique Pays: Chine RNB par habitant²: 840 Nom du programme: Programme de lutte contre la pauvreté intégrant la dimension environnementale (Ningxia et Shanxi) Population (en millions)²: 1 261 Coût du programme (en millions de USD):86,0 Prêt du FIDA (en millions de USD): Financeur extérieur principal³: FIDA à déterminer Conditions de prêt proposées: particulièrement **Cofinanceur**: Programme alimentaire mondial (PAM) favorables État d'avancement: en cours d'évaluation prospective Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du programme

À long terme, ce programme vise la diminution durable et équitable de la pauvreté des ménages ruraux vulnérables vivant dans un environnement naturel gravement dégradé. Il a pour objectif global d'accroître durablement les capacités productives, tant agricoles que non agricoles, et d'améliorer l'accès aux ressources économiques et sociales, telles que les services d'éducation et de santé et les réseaux sociaux, tout en régénérant l'environnement, par le biais des actions suivantes: i) assurer des services de vulgarisation prenant davantage en compte les problèmes des agriculteurs, les préoccupations des femmes et les questions liées à la pauvreté, et faisant appel à des paysans pauvres pour les démonstrations; ii) renforcer les systèmes d'approvisionnement en intrants; iii) mettre en valeur les terres et améliorer leur utilisation au moyen d'investissements accrus dans l'irrigation et diverses techniques d'amélioration de l'aridoculture et de l'élevage pastoral; iv) renforcer la gestion de l'environnement et le contrôle de la désertification; v) mettre les services financiers des coopératives de crédit rural (CCR) à la portée des pauvres et des femmes et les axer davantage sur le groupe cible; vi) moderniser les installations de service social (santé et éducation) et lancer un vaste programme d'alphabétisation pour les adultes; vii) exécuter des programmes d'appui destinés aux femmes, en particulier des actions de formation; viii) appuyer la construction, la remise en état et l'entretien des infrastructures rurales; et ix) élaborer et rendre opérationnels des plans de développement villageois (PDV) participatifs et tenant compte de la problématique hommes-femmes.

Bénéficiaires du programme

La zone du programme couvrira 12 communes, qui font partie des zones les plus pauvres et les plus vulnérables du pays: cinq dans le sud de la région autonome de Ningxia Hui et sept dans le nord de la province de Shanxi. Approximativement 1,3 million de ruraux, répartis dans 310 000 ménages, vivent dans la zone du programme. Parmi eux, 85 à 95% remplissent les conditions requises pour participer au programme. Les ménages vivant dans les villages les plus éloignés auront la priorité. Le programme appuiera les ménages les plus pauvres (comptant généralement parmi leurs membres des malades ou des handicapés inaptes à participer aux activités productives), en particulier par le biais de ses programmes de santé et d'éducation. D'ici la fin du programme, plus de 76 000 exploitations agricoles disposeront d'installations d'irrigation supplémentaires et près de 54 000 ménages exploiteront des terres arides mises en valeur, pour les cultures annuelles. L'impact sur les femmes, qui constituent une partie importante du groupe cible, devrait être particulièrement fort. Elles bénéficieront également de l'amélioration de l'approvisionnement en eau pour les besoins du ménage, qui allégera le poids d'une corvée domestique leur incombant le plus souvent.

Composantes du programme

- a) Activités relatives aux terres. Le programme fournira un appui pour: i) améliorer la productivité des terres agricoles (essentiellement des terres arides en pente) grâce à l'irrigation et à la mise en valeur de ce type de terres, notamment par le biais du nivellement du sol et de la construction de terrasses; ii) améliorer la fertilité des sols par une utilisation accrue d'engrais organiques, résultant d'une production plus importante de résidus de récoltes et de l'extension de l'élevage sur des pacages améliorés et/ou protégés; iii) doter les bénéficiaires de sources potentielles de revenus avec la plantation d'arbres présentant un intérêt économique tout en améliorant les conditions environnementales; iv) promouvoir une foresterie intéressante aux plans économique et environnemental; et v) renforcer les services agricoles et de vulgarisation, tout en les axant davantage sur les préoccupations des femmes et les problèmes liés à la pauvreté.
- b) Services financiers. L'objectif de cette composante est de: i) faciliter l'accès aux services financiers, un des instruments les plus efficaces pour aider le groupe cible à accumuler les avoirs nécessaires à un développement durable; et ii) développer les CCR en un système bancaire coopératif rural efficace et économiquement viable. À cet effet, la composante appuiera: i) une campagne d'information sur l'épargne et le crédit; ii) la fourniture de matériel supplémentaire pour les CCR de canton; iii) la formation du personnel, des dirigeants et des agents villageois; et iv) la fourniture, au niveau des cantons, de motocyclettes et d'ordinateurs de bureau. L'octroi de crédit sera précédé par des actions d'alphabétisation et de formation.
- c) **Développement social.** Cette composante comprendra: i) une alphabétisation fonctionnelle, en particulier pour les femmes, des actions d'information sur la santé et la nutrition, sans oublier une aide pour réduire le nombre des filles en âge de scolarisation en classe primaire, qui abandonnent l'école; ii) remise en état des écoles primaires villageoises; iii) appui aux agents de santé villageois; iv) formation technique et administrative pour la conduite d'activités rémunératrices, plus particulièrement destinée aux femmes; v) programme d'approvisionnement en eau à usage domestique pour compléter les efforts visant à améliorer les conditions de vie des ménages; et vi) formation technique. La Fédération des femmes sera renforcée pour exécuter cette composante.
- d) Gestion du programme. Le programme sera géré selon la méthodologie qui a fait ses preuves dans les précédents programmes FIDA/PAM avec, notamment, les groupes de pilotage de programme (GPP) et les bureaux de gestion de programme. Il financera des ateliers de démarrage et de gestion, une formation sur le suivi et l'évaluation (y compris les méthodologies d'évaluation de l'impact et d'évaluation rurale participative) ainsi que sur l'informatique et la gestion du crédit, des moyens de transport, du matériel de bureau et les frais de fonctionnement associés. Le programme organisera des voyages d'étude dans d'autres projets FIDA/PAM pour favoriser le partage de l'expérience.

Exécution du programme

Le Ministère de l'agriculture et le Ministère des finances assumeront la responsabilité globale, au niveau national, de ce projet de six ans. Aux niveaux régional/provincial, le Département de l'agriculture sera le principal responsable de l'exécution du projet et orientera et coordonnera les interventions de tous les organismes concernés, par l'intermédiaire des bureaux de gestion de projet aux niveaux des régions, des provinces, des cantons et des communes, et des groupes d'exécution villageois. Chaque bureau technique sera responsable de l'exécution des activités et/ou des

composantes qui relèvent de ses compétences, sous la supervision générale du GPP. Le groupe d'exécution villageois, établi dans chaque village, jouera un rôle clé en diffusant l'information sur le programme et en mobilisant les communautés en vue de leur participation à la planification et à l'exécution du programme.

Caractéristiques importantes

Le programme proposé s'inscrit dans la stratégie du FIDA et sera le sixième prêt octroyé par le Fonds dans le cadre d'une collaboration avec le PAM, depuis que le Ministère de l'agriculture a entériné les arrangements de cofinancement en 1994. Le programme a tiré parti des résultats du système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité mis au point par le PAM. Le principal instrument de ciblage sera le plan de développement villageois élaboré lors d'un processus participatif associant tout le village. Ce plan portera sur le développement des infrastructures et le ciblage des activités productives, y compris les actions de formation et l'octroi de crédits. Pour assurer une parfaite compréhension de la nature participative de l'exécution du programme, il est proposé d'entreprendre des activités pilotes après la négociation du prêt mais avant son entrée en vigueur. Un programme dû à l'initiative des bénéficiaires et géré par eux verra le jour. En outre, on introduira à grande échelle la gestion participative des activités d'amélioration des terrains de parcours, notamment le clôture, sous la responsabilité des villages mais avec l'aide du projet. Celui-ci encouragera la mise en place, à grande échelle, de démonstrations de diverses techniques de plantation d'arbres et d'arbustes dans les exploitations et sur les terrains communaux, en faisant une promotion énergique des activités de foresterie villageoise ou communautaire susceptibles d'être reproduites ailleurs. Le programme devrait avoir un impact positif sur l'environnement, en valorisant les ressources naturelles locales et les déchets, et en contribuant à réduire l'utilisation d'intrants chimiques coûteux. Enfin, des services de vulgarisation agricole et des services vétérinaires renforcés et recentrés serviront les pauvres et les femmes avec davantage d'efficacité.

Principales questions

Il est souhaitable que les ressources du prêt du FIDA destinées à des investissements soient allouées aux organismes d'exécution des cantons sous la forme de dons. Des consultations avec la Banque populaire de Chine et le Ministère des finances seront nécessaires pour définir les arrangements opérationnels permettant d'utiliser les CCR comme institutions de microfinance. Il conviendra d'élaborer des directives opérationnelles relatives à la préparation de la planification et de la mise en œuvre participatives du développement villageois.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a approuvé 16 projets en Chine pour un montant total de 305,39 millions de DTS. Tous les projets ont été dus à l'initiative du Fonds. Quatre projets sont actuellement en cours d'exécution et le projet de lutte contre la pauvreté dans le Guangxi occidental devrait prendre effet d'ici mars 2002.

Région: Amérique latine et Caraïbes Pays: Brésil RNB par habitant²: 3570 **Nom du projet:** Projet de développement des microentreprises rurales dans la région de Xingó/bassin du San Francisco Population (en millions)²: 170,1 Coût du programme (en millions de USD): 40,0 Financeur extérieur principal³: FIDA Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer Conditions de prêt proposées: particulièrement Cofinanceur: aucun favorables État d'avancement: formulation terminée Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du projet

Comme beaucoup d'autres zones du nord-est semi-aride, la région de Xingó est caractérisée par une pauvreté extrême. La transformation structurelle et la modernisation de l'économie agricole du pays ont provoqué une recrudescence du chômage. Les conditions climatiques et environnementales du sertao⁴ limitent l'augmentation de la production agricole, en particulier celle des petits exploitants agricoles. En raison de l'historique de la répartition des terres et des caractéristiques du régime foncier du nord-est, la plus grande partie de la population rurale ne possède pas de terre et subsiste grâce aux travaux saisonniers qu'elle peut trouver. Dans ce contexte, le projet visera principalement à améliorer les revenus et les conditions de vie des ruraux pauvres, ainsi que la viabilité économique des microentreprises, tout en protégeant l'environnement et en réduisant les inégalités entre les sexes. Ses objectifs plus spécifiques sont les suivants: i) faciliter l'accès des microentreprises, des petits producteurs et des ruraux pauvres aux services d'appui techniques, commerciaux et financiers; ii) renforcer les organisations locales des microentrepreneurs ruraux pauvres et des autres ruraux pauvres, et mettre au point des mécanismes permettant d'identifier les créneaux commerciaux et de fournir à ces organisations des investissements productifs et des services; iii) établir un système efficace de services financiers, comprenant le crédit et le microcrédit; iv) établir des mécanismes assurant l'égalité des sexes, qui garantissent aux femmes et aux hommes le même accès à tous les services et toutes les activités du projet; et v) contribuer à accélérer, au moyen d'un système de suivi et d'évaluation, les processus d'apprentissage et d'innovation relatifs au développement rural.

Bénéficiaires du projet

Sur les quelque 300 000 ruraux de la région de Xingó, 70% subsistent avec des revenus inférieurs au seuil de la pauvreté (350 USD environ par an). Parmi eux, 40% vivent dans des conditions de pauvreté extrême. Le projet couvrira 30 municipalités de la région de Xingó, dont l'écosystème et l'environnement socio-économique ont été modifiés par la construction d'un barrage. Il couvrira en outre cinq municipalités externes qui sont les pôles de développement socio-économiques des quatre États concernés (Alagoas, Bahia, Pernambuco et Sergipe). Le groupe cible sera composé de petits agriculteurs pauvres, de paysans sans terre, de travailleurs saisonniers, d'artisans et des microentrepreneurs existants et potentiels. Les activités du projet toucheront 6 000 microentreprises, soit 14 000 familles (50 000 personnes environ). Parmi elles, 7 100 familles font partie de microentreprises existantes et 6 900 sont de nouveaux microentrepreneurs individuels ou

_

⁴ Zone aride

collectifs. On estime que les femmes rurales représenteront 40% du total. Certains des bénéficiaires, non pauvres, joueront le rôle de partenaires commerciaux dans l'économie rurale et faciliteront la multiplication des petites coentreprises.

Composantes du projet

- a) Promotion des activités commerciales et microentreprises rurales. Un appui sera fourni pour: i) la promotion du projet par le biais de présentations et d'ateliers participatifs; ii) l'identification des bénéficiaires au moyen d'un ciblage territorial ou local; iii) l'identification et la formation de promoteurs ou de conseillers en matière d'activités commerciales et microentreprises rurales; iv) l'évaluation de la demande en termes d'activités commerciales et de microentreprises et leur promotion au moyen d'ateliers et d'une approche du développement local intégré et durable (DLIS), par l'intermédiaire de promoteurs et conseillers commerciaux locaux; et v) la promotion des créneaux commerciaux et la diversification de la production.
- b) Services techniques et appui à la production. Le projet donnera accès à l'assistance et aux formations techniques répondant aux besoins émergeant de l'identification, de la formulation, de l'approbation et de l'agrégation des projets d'entreprise. Il assurera: i) le financement de l'assistance technique dans les domaines de la production et de la gestion; ii) l'appui aux organisations de producteurs pour la passation directe de contrats de services techniques privés, selon des arrangements de partage des coûts (diminution progressive des subventions dans le temps); et iii) le cofinancement de l'assistance technique spécialisée nécessaire à l'amélioration de l'efficacité et de la compétitivité des entreprises existantes.
- c) Services financiers ruraux. Le projet facilitera: i) l'accès aux sources financières existantes (offertes tant par le gouvernement fédéral que par les institutions financières existantes) et l'établissement d'agences et de succursales dans la zone du projet; ii) la création d'institutions financières intermédiaires locales, telles que les *Cooperativas de Credito Rural*, les *Servicios de Credito al Microemprendedor*, les *Organizacoes da Sociedade Civil de Interesse Publico*; et iii) le renforcement des institutions de crédit non bancaires déjà présentes dans la zone du projet. En outre, on établira un fonds de réserve pour le crédit.
- d) Investissements et capitalisation de nature socio-productive. Le projet fournira des ressources (non remboursables) pour les investissements/capitalisations destinés à: i) des initiatives d'intérêt communautaire; ii) des initiatives visant le lancement de microentreprises ou d'activités commerciales et iii) des initiatives productives pour les producteurs et les ruraux pauvres n'ayant pas accès au système financier officiel. Les propositions seront soumises à l'unité de coordination du projet (UCP) soit par le truchement du forum municipal correspondant soit directement. Le projet encouragera également le développement de mécanismes de recouvrement de fonds en vue d'établir des fonds renouvelables pour des groupements organisés.

Exécution du projet

Ce projet de six ans sera exécuté sous la responsabilité globale du Ministère du développement agricole et, au sein de ce ministère, sous la responsabilité directe du Secrétariat à l'agriculture familiale (SAF)/ Programme national d'appui à l'agriculture familiale. L'UCP, composée d'un directeur de projet et de quatre gestionnaires de zone, sera rattachée au Ministère du développement agricole/SAF et assurera la coordination et l'exécution du projet. Il y aura également une unité consultative sur la problématique hommes-femmes, une unité de suivi et d'évaluation et un comité de pilotage pour l'approbation des projets.

Caractéristiques importantes

Ce projet propose une innovation stratégique: favoriser le développement rural et lutter contre la pauvreté par le biais du développement des microentreprises et des filières productives et non de l'agriculture, traditionnellement privilégiée. Au titre des innovations institutionnelles, le projet propose une alliance stratégique entre le Ministère du développement agricole/SAF, le service d'appui aux petites et aux microentreprises et le système bancaire public. La participation et le renforcement des institutions locales seront encouragés grâce à un recours constant aux principales méthodologies et approches participatives, telles que le développement local intégré et durable (DLIS), les forums municipaux et les conseils de développement rural durable, et grâce à la consolidation et l'extension des systèmes locaux d'intermédiaires financiers.

Principales questions

Pendant l'évaluation prospective, on se penchera sur les points suivants: i) les mécanismes de ciblage (y compris le ciblage géographique et le ciblage des femmes) et les moyens de suivre les améliorations dans les conditions de vie des bénéficiaires en vue d'évaluer l'impact du projet; ii) la synergie et le partenariat avec les autres interventions de développement en cours d'exécution dans la zone du projet; iii) la validation de la stratégie proposée en matière de services financiers (y compris pour ce qui est de leur viabilité économique et de la définition précise des responsabilités institutionnelles); et iv) la mise au point définitive des composantes du projet et des arrangements institutionnels. On s'attachera plus particulièrement à démontrer les effets catalytiques et l'impact du projet, y compris son impact potentiel sur les politiques et les institutions favorables aux pauvres.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a approuvé cinq projets au Brésil (un cofinancé et quatre dus à l'initiative du FIDA) pour un montant total de 56,64 millions de DTS. Trois projets sont actuellement en cours d'exécution.

Région: Proche-Orient et Afrique du Nord Pays: Tunisie RNB par habitant²: 2090 **Nom du programme:** Programme de développement agropastoral dans le sud-est Population (en millions)²: 9,6 Coût du programme (en millions de USD): 36 Prêt du FIDA (en millions de USD): Financeur extérieur principal³: FIDA à déterminer Conditions de prêt proposées: ordinaires Cofinanceurs: pourparlers en cours avec le Fonds de l'OPEP et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Canada État d'avancement: formulation terminée Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du programme

Bien que les progrès accomplis par la Tunisie depuis les années 1960 aient été remarquables en termes de réduction globale de la pauvreté, il existe de fortes disparités entre les zones rurales et urbaines et entre les régions du nord, naturellement bien dotées, et le sud du pays, écologiquement fragile. Le sud-est est particulièrement pauvre et l'émigration a accentué la marginalisation sociale et économique des femmes rurales et des jeunes. De plus, les aléas climatiques conjugués à des problèmes de gestion des ressources naturelles ont eu un impact néfaste sur son économie, basée sur l'élevage. Ce dernier est, de fait, le secteur le plus productif et le plus dynamique de ce milieu fragile. Le programme a pour but de lancer un processus de développement durable, dans lequel la participation et l'engagement de tous les acteurs revêtiront une importance cruciale. Il aura les objectifs spécifiques suivants: i) promouvoir la gestion participative et durable des pâturages et des ressources en eau; ii) intégrer plus efficacement les activités de culture et l'élevage; et iii) diversifier les sources de revenus et promouvoir les produits et les avoirs de la région, en accordant une attention particulière aux femmes et aux jeunes.

Bénéficiaires du programme

Le programme sera situé dans le gouvernorat de Tataouine et une partie du district de Douz dans le gouvernorat de Kébili. Il couvrira 27 unités socio-territoriales et ciblera 66 000 personnes environ (soit 10 000 ménages ruraux). Plus spécifiquement, il appuiera les initiatives individuelles des groupes de population les plus pauvres (petits et moyens agriculteurs-pasteurs, jeunes et femmes). Les activités portant sur la production animale et végétale constituent l'essentiel du programme de développement proposé. Elles concerneront les quelque 5 500 agriculteurs, pratiquant la culture et l'élevage, qui forment le groupe cible principal. Par le biais de ses activités relatives à la génération et à la diversification des revenus, le programme répondra aux besoins de quelque 17 000 jeunes ruraux, femmes et hommes confondus, ayant difficilement accès aux terres et aux autres avoirs productifs.

Composantes du programme

a) **Développement intégré des unités socioterritoriales.** La composante appuiera une série d'activités de développement liées au terroir, conçues et exécutées dans le cadre d'un plan de développement communautaire intégré participatif à long terme. Il s'agira d'activités telles que: la promotion des organisations de gestion des terroirs; la restauration du potentiel productif de l'arboriculture; l'utilisation des pâturages sous-exploités; le pâturage tournant; la plantation

d'arbustes fourragers (sur des pâturages collectifs ou privés); le réensemencement des pâturages; l'aménagement de zones ombragées; des travaux d'hydraulique pastorale; des travaux d'aménagement des sols et des terres pour améliorer le potentiel hydrique.

- b) **Développement de zones d'irrigation intensive.** Un appui sera fourni pour l'aménagement de nouveaux périmètres d'irrigation publics, le développement intensif des périmètres irrigués existants et le renforcement des associations d'irrigants (par le biais d'actions en matière d'organisation et de formation).
- c) **Développement de l'élevage.** Des financements sont prévus pour: i) l'amélioration des soins de santé animale (et la couverture vétérinaire); ii) l'amélioration des performances et de la sélection des animaux d'élevage; iii) l'alimentation complémentaire; iv) l'accroissement de la valeur ajoutée des produits de l'élevage (avec, par exemple, le développement des activités d'engraissement); v) la promotion de l'élevage du chameau; vi) la promotion du métier de berger; et vii) une aide à la vulgarisation agricole.
- d) **Appui et réorientation des services agricoles.** Cette composante couvrira: le renforcement du Commissariat régional au développement agricole (CRDA); la création d'un centre de production de semences pour le pastoralisme; le renforcement des institutions; la création d'une réserve de la biosphère; et la mise en place de centres de service.
- e) **Routes d'accès rurales.** La construction et/ou la remise en état de quelque 110 km de routes d'accès rurales doivent être financées par le Fonds de l'OPEP.
- f) **Appui et diversification des activités rémunératrices.** Cette composante encouragera: i) le développement et la protection du patrimoine architectural et de l'écotourisme; ii) l'installation de jeunes agriculteurs dans la région par une aide spécifique; iii) des activités rémunératrices pour les jeunes et les femmes; et iv) la création d'une unité d'appui à l'innovation.
- g) **Gestion du programme et recherche/développement.** Des fonds seront réservés à l'établissement d'une unité de gestion du programme; des activités de recherche/développement et un programme d'études techniques et économiques; et un système d'information géographique.

Exécution du programme

Ce programme de sept ans sera exécuté par l'entremise d'organisations et de mécanismes existants. Il sera structuré en cinq rôles et niveaux de responsabilité: i) aux niveaux national et régional, la coordination sera assurée par un comité central et un comité régional de coordination; ii) la direction du programme, responsable de la gestion et du suivi du programme, sera créée au sein du CRDA à Tataouine, avec une division chargée de superviser les activités de Douz; iii) au niveau communautaire, les unités socio-territoriales (et leurs associations de développement agricole) seront responsables de l'exécution des plans de développement communautaire intégré et de la gestion des terres agropastorales; iv) l'Office de l'élevage et des pâturages et les unités du CRDA exécuteront les activités; la direction du programme passera des contrats avec les opérateurs/partenaires, à moins que ces derniers ne soient des sous-traitants du CRDA, et le programme appuiera les communautés de base et les associations de producteurs/usagers; enfin v) des organisations individuelles/professionnelles entreprendront les autres actions. Le CRDA sera chargé de l'exécution des initiatives administratives.

Caractéristiques importantes

Le programme est conçu de manière à conduire un processus de transformation structurelle aux niveaux administratifs tant local que régional. L'introduction d'une approche du développement axée sur les communautés, afin de tester les divers moyens de favoriser une véritable participation des bénéficiaires, constituera une innovation majeure pour les projets financés par le FIDA en Tunisie.

Principales questions

Pendant l'évaluation prospective, on se penchera sur les points suivants: i) examen des besoins en termes de mobilisation communautaire et structure organisationnelle, en insistant sur les besoins en formation; ii) politique des pouvoirs publics dans les zones de parcours; iii) arrangements institutionnels; iv) possibilités de dialogue avec les autres partenaires stratégiques; v) amélioration de la définition du groupe cible et de ses problèmes, ainsi que des approches adoptées pour le ciblage; vi) questions relatives à l'environnement; et vii) enseignements tirés des expériences passées en matière de crédit/finance rurale.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a financé en Tunisie huit projets, dus à son initiative, pour un montant total de 72,13 millions de DTS. Trois projets sont actuellement en cours d'exécution.

TOUR D'HORIZON SUCCINCT

Première partie - Projets à l'étude (2002-2003) classés selon leur stade d'élaboration

DEUXIÈME PARTIE - COSOP ENTREPRIS DEPUIS 1995 ET EXAMINÉS PAR LE COMITÉ CHARGÉ DES STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES (CSO)

TROISIÈME PARTIE - LISTE DES COSOP PRÉVUS EN 2002

TOUR D'HORIZON SUCCINCT

Les exposés des options et stratégies d'intervention par pays

- 1. Les COSOP ont été introduits en 1995 dans le cadre de la reconfiguration du cycle d'élaboration des projets (voir le bulletin du Président No. 95/04 daté de septembre 1995) dans le but de définir un cadre stratégique à moyen terme pour les opérations de pays, sur lequel viendraient s'articuler des interventions de projets spécifiques. Le COSOP était conçu comme un document interne "vivant" susceptible de donner à la direction les éléments de base nécessaires à l'élaboration, au niveau du pays, d'un plan d'action dont l'exécution pourrait être suivie, et de conditionner l'inclusion de nouveaux projets dans la réserve. Les avant-projets de COSOP sont examinés par le Comité chargé des stratégies opérationnelles (CSO), dirigé par le Président, puis révisés, le cas échéant, et soumis à l'approbation du Président adjoint, département Gestion des programmes.
- 2. À ce jour, quelque 77 COSOP ont été préparés et examinés par le CSO (y compris les révisions des COSOP antérieurs) (voir la deuxième partie de la présente annexe). En 2002, les divisions régionales prévoient de préparer et/ou réviser 25 COSOP (voir la troisième partie de la présente annexe).
- 3. Suite au débat sur les COSOP, qui a eu lieu pendant le séminaire informel du 5 décembre 2000 (au cours duquel a été présenté le COSOP pour le Yémen), le Conseil d'administration a adopté une procédure provisoire d'examen des COSOP et des projets à sa soixante-douzième session (avril 2001). Il a été décidé que les trois sessions de 2001 serviraient de banc d'essai, en vue d'élaborer une procédure définitive en 2002. Le Conseil d'administration, n'ayant examiné que trois COSOP en 2001 Nigéria (avril 2001), Inde et Mozambique (décembre 2001) parce que l'examen des COSOP prévu en septembre a été reporté, a décidé de prolonger la période d'essai jusqu'en avril 2002. Les COSOP pour l'Égypte et le Pérou devraient être examinés à sa soixante-quinzième session (avril 2002). Par conséquent, ce n'est qu'après cette session que le FIDA, en consultation avec le Conseil d'administration, tirera les conclusions de la période d'essai et préparera un document définissant l'approche qui sera adoptée dans le futur pour l'examen des COSOP et des propositions de projet.

Faits marquants relatifs aux projets inclus dans la réserve, par région

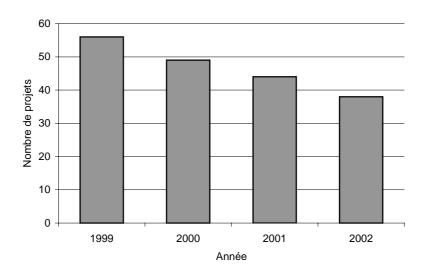
- 4. Les évaluations régionales de la pauvreté et le cadre stratégique du FIDA 2002-2006 serviront de cadre à l'identification, par les cinq divisions régionales du FIDA, des nouvelles perspectives d'intervention.
- 5. En Afrique de l'Ouest et du Centre (Afrique I), la planification de la réserve de projets pour 2002 s'est heurtée à des difficultés au Nigéria. La présentation au Conseil d'administration d'un programme national de finance rurale financé par plusieurs bailleurs de fonds, initialement prévue en avril 2002, a été reportée en 2003 en raison des préoccupations portant sur la restructuration des principales banques de développement rural, jugée insuffisante pour permettre raisonnablement le lancement d'une opération d'investissement. Ce programme sera repoussé jusqu'en 2003. À sa place, le FIDA prévoit de soumettre un programme de gestion des ressources naturelles dans les États du delta au Nigéria (avec un cofinancement de la Banque mondiale) dans le courant de cette année. À l'heure actuelle, aucun autre problème ne menace la constitution de la réserve de projets pour 2002. La plupart des projets restants pour 2002 sont des deuxièmes phases, ce qui rend la planification plus aisée que pour des activités entièrement nouvelles.
- 6. En Afrique orientale et australe (Afrique II), des progrès parallèles dans le sens d'une amélioration des politiques et de l'environnement institutionnel en faveur du développement de la petite agriculture et la reconnaissance croissante de la contribution du développement rural à la réduction de la pauvreté provoquent une recrudescence des demandes d'aide adressées au FIDA, compte tenu, en particulier, de l'appui limité accordé au développement agricole par beaucoup des

autres institutions de développement, et du soutien massif des parties prenantes régionales et nationales dont bénéficie la stratégie régionale du FIDA. La diminution des possibilités traditionnelles de cofinancement de projets conçus par d'autres institutions fait que la constitution de la réserve de projets incombe largement au seul FIDA, alors même que ce processus est devenu plus complexe en raison de la volonté d'intégrer les activités dans les stratégies nationales plus larges de réduction de la pauvreté – et de la décision de se conformer à une approche plus stratégique et programmatique. Alors que certaines expériences impliquant une participation accrue des gouvernements à la préparation des documents de conception de projets détaillés ont été encourageantes, les difficultés institutionnelles rencontrées dans toute la région (dues en partie au très faible niveau des dépenses publiques allouées aux principales institutions de développement rural) freinent le développement progressif des processus de conception nationaux, quand bien même les mécanismes de consultation et de participation au niveau des pays ont été renforcés pour tous les projets.

- Parmi les ruraux pauvres vivant en Asie et dans le Pacifique, les habitants des hautes terres, les populations indigènes, et plus particulièrement les femmes de ces deux catégories, sont des laissés pour compte de la croissance et du développement économiques. Leur marginalisation progressive, résultant de l'exclusion sociale, de l'isolement géographique et de la dégradation rapide de l'environnement, favorisent l'instabilité politique et la montée de la violence. En réponse à ces tendances alarmantes, le FIDA a réorienté ses stratégies, comme le reflète la conception de ses nouveaux projets, en privilégiant les hautes terres et les zones marginales de manière à les insérer dans les processus du développement économique et sociale. Conformément à cette stratégie, les nouveaux projets en Inde, Indonésie et Laos, qui seront soumis à l'approbation du Conseil d'administration en 2002, mettront fortement l'accent sur le développement des hautes terres, avec les communautés tribales et indigènes comme principaux groupes cible. La composante centrale des projets en Chine et en Iran sera l'expansion des services de microfinance dans les zones rurales. Le fait que le prêt octroyé à la Chine serve à renforcer la politique nationale de microfinance rurale confirme amplement la pertinence de l'approche du FIDA dans ce secteur. S'agissant du projet en Iran, étant donné qu'une partie de la zone cible est proche de la frontière avec l'Afghanistan, une composante d'aide au redressement pour les réfugiés afghans est également envisagée. Bien que la sécurité et la situation politique en Afghanistan ne favorisent pas la constitution d'une réserve de projets dans l'immédiat, le FIDA s'efforce actuellement d'apporter une aide au développement rural par le biais du programme de dons.
- 8. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'approche participative mise en œuvre lors de l'élaboration des COSOP a favorisé la constitution d'une réserve de projets reflétant réellement non seulement les priorités du FIDA et des gouvernements, mais également celles de la population cible. Cependant, cette approche positive interdit l'identification d'un grand nombre de propositions de projets, dans la mesure où les COSOP indiquent essentiellement des domaines d'intervention stratégiques. De plus, ses ressources limitées ne permettent pas au FIDA d'octroyer fréquemment des prêts à un même pays, à l'exclusion du petit nombre de ceux qui sont considérés comme prioritaires. Ces facteurs, associés au fait que les gouvernements sont élus démocratiquement (dans certains cas les élections reviennent tous les quatre ans), rendent irréaliste la constitution d'un grand réservoir de projets, dans la mesure où les domaines d'intérêt et les priorités des gouvernements étant susceptibles de changer, un nouveau processus de validation des propositions de projet est à chaque fois nécessaire.
- 9. Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, la constitution de la réserve de projets a été rendue difficile par la part relativement faible des prêts du FIDA alloués à la région. La division prévoit de présenter cinq projets en 2002, six en 2003 et cinq en 2004, en fonction des ressources disponibles. Si la part des prêts devait augmenter, compte tenu en particulier du nombre croissant de pays actifs en Europe de l'Est, la division pourrait étoffer sa réserve de projets. En termes de partenariats, plusieurs donateurs, tels que le Fonds arabe pour le développement économique et social, la Banque islamique de développement, le Fonds de l'OPEP et la Banque mondiale sont disposés à se joindre au FIDA pour cofinancer des projets dans la région.

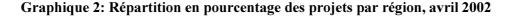
Réserve de projets

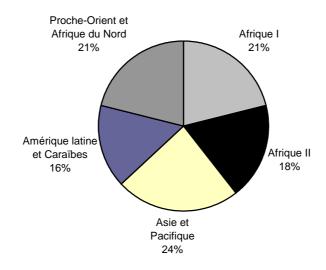
10. En 2001, le CSO a examiné huit COSOP. La réserve officielle de projets compte 38 projets, couvrant les cinq régions du FIDA (voir le graphique 1). Leur nombre reste inférieur à celui des années antérieures, mais des efforts sont faits actuellement pour boucler la préparation de certains COSOP et projets encore au stade de l'admission en vue d'identifier pour le futur de nouvelles perspectives d'intervention intéressantes pour le FIDA.



Graphique 1: Projets de la réserve du FIDA, avril 2002

11. En ce qui concerne la répartition régionale, les 38 projets de la réserve officielle (36 dus à l'initiative du FIDA et deux à celle d'institutions coopérantes) se répartissent comme suit: huit (21%) en Afrique I; sept (18%) en Afrique II; neuf (24%) en Asie et dans le Pacifique; six (16%) en Amérique latine et Caraïbes; et huit (21%) au Proche-Orient et Afrique du Nord (graphique 2). Deux des projets de la réserve sont dus à l'initiative de la Banque mondiale (Nigéria et Égypte).

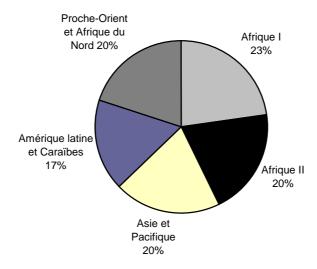






12. En termes de pays couverts, les projets de la réserve compris dans l'annexe B concernent 35 pays (Graphique 3): huit (23%) en Afrique I; sept (20%) en Afrique II; sept (20%) en Asie et Pacifique; six (17%) en Amérique latine et Caraïbes; et sept (20%) au Proche-Orient et Afrique du Nord.

Graphique 3: Répartition en pourcentage des pays bénéficiaires par région, avril 2002



13. La réserve de projets du FIDA compte 16 projets (46%) en Afrique subsaharienne. Plusieurs projets concernant cette région sont à l'heure actuelle au stade de l'admission et devraient être prochainement inclus dans la réserve. Comme par le passé, les projets répondant aux besoins des pays qui connaissent des problèmes de sécurité alimentaire restent une des premières priorités du FIDA. Au total, 80% des projets de la réserve concernent des pays à faible revenu et à déficit vivrier, tels que définis par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et 49% concernent des pays classés comme les moins avancés par l'Organisation des Nations Unies¹.

¹ Certains pays appartenant aux deux groupes, les chiffres se chevauchent.

PREMIÈRE PARTIE - PROJETS À L'ÉTUDE (2002-2003) CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION

Région	Pays	Population (millions) 1/	RNB par habitant (2000) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
SOIXANTE-	QUINZIÈME SI	ESSION DU CONSEI	L D'ADMIN	VISTRATION, AVRIL 2002						
Afrique I	Cameroun	15,1	570	Projet de développement communautaire 2/	Développement rural	11,07	M. Toure	Fév. 1998	EB 73/sept. 01	Avril 2002
Afrique II	Érythrée	4,1	170	Projet de développement de l'élevage et de l'agriculture à Gash Barka	Développement de la zone	13,5	M. Sorensen	Avril 1998	EB 74/déc. 01	Avril 2002
Asie et Pacific	que									
	Inde	1 015,9	460	Programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa 3/	Développement tribal	20,0	M. Khadka	Juil 2001 (révisé)	EB 72/avr 01	Avril 2002
	Laos	5,2	290	Projet d'appui aux initiatives communautaires dans la province d'Oudomxai 4/	Développement rural	13,42	M.Wang	Sept. 1996	EB 74/déc.01	Avril 2002
	Mongolie	2,4	390	Projet de réduction durable de la pauvreté	Développement agricole	14,8	M. Martens	Nov. 1998	EB 74/déc.01	Avril 2002
Amérique Latine et Caraïbes	Haïti	8,0	510	Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural	Développement rural	21,7	M. Gariglio	Nov. 1999	EB 71/déc 00	Avril 2002
Proche-Orient et Afrique du Nord	t Égypte	63,8	1 490	Projet de développement rural de Noubaria Ouest	Développement rural	19,0	M. Hassani	Nov. 2000 (révisé)	EB 74/déc. 01	Avril 2002
ÉVALUATIO	ON PROSPECT	IVE TERMINÉE								
Afrique II	Lesotho	2,2	540	Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles	Développement agricole	10,0	M. Gicharu	Juin 1999	EB 69/mai 00	Avril 2002



Région	Pays	Population (millions) 1/	RNB par habitant (2000) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant indicatif du prêt (millions de USD)	Personne à contacter au FIDA	Examen du COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
	Niger	10,8	180	Développement communautaire et innovation paysanne	Développement agricole	À déterminer	M. Manssouri	Mars 1999		Déc. 2002
	Nigéria (X)	126,94	260	Programme de services financiers ruraux	Services financiers	À déterminer	M. Saint-Ange	Oct. 2000		À déterminer
	Sierra Leone	5,0	130	Programme d'appui au secteur rural	Développement	À déterminer	M. Tounessi	Mars 1997		À déterminer
Afrique II	Éthiopie	64,3	100	Programme de développement des communautés pastorales	rural Développement des terres marginales	À déterminer	M. Gicharu	Nov. 1999		Déc. 2002
	Kenya	30,1	360	Projet pilote du Mont Kenya concernant la conservation, l'utilisation des sols et la gestion des ressources hydriques	Gestion des ressources naturelles	À déterminer	Mme Bradley	Nov. 2001		Déc. 2002
	Rwanda	8,5	230	Programme de développement des cultures de rapport dans l'agriculture paysanne	Développement agricole	À déterminer	Mme Benhammouche	Juillet 2001 (révisé)		Déc. 2002
Asie	Bangladesh	129,8	380	Deuxième projet de développement de l'élevage dans les petites exploitations	Élevage	À déterminer	M. Brett	Déc. 1999		À déterminer
	Chine	1 261,0	840	Programme de lutte contre la pauvreté intégrant la dimension environnementale (Ningxia/Shanxi)	Voir Annexe A	À déterminer	M. Martens	Fév. 1999		Sept. 2002
	Chine	1 261,0	840	Programme d'appui aux institutions financières rurales	Services financiers	À déterminer	M. Martens	Fév. 1999		Déc. 2002
Amérique latine et Caraïbes	Pérou	25,7	2 100	Projet d'intégration des marchés et de diversification des moyens de subsistance dans la sierra méridionale	Développement rural	À déterminer	M. Haudry	Nov. 2001		Déc. 2002
	Mexique	98,0	5 080	Projet de microdéveloppement régional en faveur des communautés rurales pauvres dans le nord-est du Mexique	Développement rural	À déterminer	M Murguia.	Mai 1999		À déterminer
Proche-Orient et Afrique du Nord	Djibouti	0,7	840	Projet de développement de la microfinance et de la microentreprise en milieu rural	Développement des services financiers et de la microentreprise	À déterminer	M. Nourallah	Nov. 2001		Déc. 2002

Région	Pays	Population (millions) 1/	RNB par habitant (2000) (USD)	Nom du projet	Nature du projet	Montant Personne à indicatif du contacter au FIL prêt (millions de USD)	Examen du DA COSOP par le CSO	Inclus à l'annexe A	Date provisoire de présentation au Conseil
	Égypte (X)	63,8	1 490	Projet de gestion des ressources dans la région de Matrouh – Phase II	Gestion des ressources naturelles	À déterminer M. Hassani	Nov. 2000 (révisé)		À déterminer
	Syrie	16,1	990	Projet de développement agricole d'Idleb	Développement agricole	À déterminer M. Abdouli	Nov. 2001		Déc. 2002
	Turquie	65,3	3 090	Programme participatif de mise en valeur de l'élevage, de la production fourragère et des parcours	Élevage	À déterminer M. M. Rahman	Juin 2000		À déterminer
	Gaza et Cisjordanie	2,9	1 610	Programme de restauration des sources naturelles	Irrigation	À déterminer M. Hassani	Juin 1997		À déterminer
ADMISSION/I	DENTIFICATIO	N TERMINÉE							
Afrique II	Comores	0,6	380	Programme national en faveur d'un développement humain durable en milieu rural et de la protection de l'environnement	Développement rural	À déterminer Mme Bradley	Janv. 2002		
Amérique latine et Caraïbes	e République dominicaine	8,6	2 100	Programme de développement socio- économique en milieu rural à l'intention des populations vulnérables – phase I: les provinces frontalières	Développement rural	À déterminer M. Glikman	Janv. 2002		Déc. 2002
IDENTIFICAT	ΓΙΟΝ/ADMISSIO	N EN COURS							
Asie	Laos	5,2	290	Projet d'appui au crédit rural	Crédit	À déterminer M. Wang	Sept. 1996		
Amérique latine et Caraïbes	e Chili	15,2	4 600	Projet de développement agricole des régions méridionales	Développement agricole	À déterminer M. Murguia	n.d.		

26

Notes de l'annexe B:

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des "projets dus à l'initiative du FIDA", c'est-à-dire, des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- 1/ Données de la Banque mondiale pour 2000.
- 2/ Antérieurement, projet de développement communautaire et d'infrastructure rurale.
- 3/ Antérieurement, deuxième projet de développement en faveur des populations tribales de l'Orissa.
- 4/ Antérieurement, projet d'appui aux initiatives communautaires
- 5/ Antérieurement, projet de développement des microentreprises rurales dans le bassin du San Francisco.
- 6/ Antérieurement, projet de développement des petites exploitations en région forestière phase II.
- 7/ Préparation en cours.
- 8/ Antérieurement, Projet de développement agropastoral dans le Gouvernorat de Tataouine.



DEUXIÈME PARTIE - LISTE DES COSOP ÉLABORÉS DEPUIS 1995 ET EXAMINÉS PAR LE CSO

Afrique I

- 1. Bénin (juin 1997)
- 2. Burkina Faso (mai 1998)
- 3. Cameroun (fév. 1998)
- 4. Cap-Vert (oct. 1996)
- 5. Tchad (mai 1999)
- 6. Congo (révisé en juin 2001)
- 7. Côte d'Ivoire (déc. 1997)
- 8. Gambie (nov. 1997)
- 9. Ghana (juillet 1998)
- 10. Guinée (mai 1999)
- 11. Mali (juillet 1997)
- 12. Mauritanie (mai 2000)
- 13. Niger (mars 1999)
- 14. Nigéria (oct. 2000)
- 15. Sao Tomé-et-Principe (oct. 1999)
- 16. Sénégal (avril 1998)
- 17. Sierra Leone (mars 1997)

Afrique II

- 18. Burundi (juillet 1996)
- 19 Comores (janv. 2002)
- 20 Érythrée (avril 1998)
- 21 Éthiopie (nov. 1999)
- 22 Kenya (nov. 2001)
- 23 Lesotho (juin 1999)
- 24 Madagascar (mars 2000)
- 25 Malawi (nov. 1999)
- 26 Mozambique (révisé en avril 2000)
- 27 Rwanda (juin 1999)
- 28 Swaziland (juillet 1999)
- 29 Tanzanie, République-Unie de (avril 1998)
- 30 Ouganda (déc. 1998)
- 31 Zambie (sept. 1998)
- 32 Zimbabwe (nov. 1998)

Asie et Pacifique

- 33 Bangladesh (déc. 1999)
- 34 Bhoutan (juillet 1996)
- 35 Cambodge (mai 1998)
- 36 Chine (fév. 1999)
- 37 Corée, R.P.D. de (avril 2000)
- 38 Inde (révisé en juillet 2001)
- 39 Indonésie (nov. 1998)
- 40 Kirghizistan (déc. 1996)

- 41 Laos (sept. 1996)
- 42 Mongolie (nov. 1998)
- 43 Népal (mars 2000)
- 44 Pakistan (juillet 2000)
- 45 Philippines (oct. 1999)
- 46 Viet Nam (déc. 1996)

Amérique latine et Caraïbes

- 47 Bolivie (nov. 1998)
- 48 Brésil (juin 1997)
- 49 Région des Caraïbes (mars 2000)
- 50 République dominicaine (janv. 2002)
- 51 El Salvador (mars 2001)
- 52 Haïti (nov. 1999)
- 53 Honduras (oct. 2000)
- 54 Mexique (mai 1999)
- 55 Panama (déc. 2000)
- 56 Pérou (nov. 2001)
- 57 Uruguay (nov. 1999)
- Venezuela (déc. 1999)

Proche-Orient et Afrique du Nord

- 59) Albanie (mars 1999)
- 60) Algérie (oct. 1999)
- 61) Arménie (mars 2000)
- 62) Azerbaïdjan (déc. 1998)
- 63) Diibouti (nov. 2001)
- 64) Géorgie (déc. 1998)
- 65) Bosnie-Herzégovine (juin 1999)
- 66) Égypte (révisé en novembre 2000)
- 67) Gaza et Cisjordanie (juin 1997)
- 68) Géorgie (déc. 1998)
- 69) Jordanie (oct. 2000)
- 70) Liban (révisé en mai 2000)
- 71) Maroc (nov. 1999)
- 72) République de Moldova (fév. 2002 révisé)
- 73) Syrie (nov. 2001)
- 74) Macédoine, ex-République yougoslave de (nov. 1999)
- 75) Tunisie (avril 1998)
- 76) Turquie (juin 2000)
- 77) Yémen (révisé en mars 2000)



TROISIÈME PARTIE – LISTE DES COSOP PRÉVUS EN 2001

En 2002, les divisions régionales prévoient de réaliser et/ou réviser les COSOP suivants:

Afrique I: République centrafricaine¹

R.D. du Congo

Côte d'Ivoire (révision) Gambie (révision)

Guinée-Bissau (suite des travaux de 2001) Sénégal (révision) (suite des travaux de 2001)

Sierra Leone (révision)

 $Togo^2$

Afrique II: Angola

Burundi (révision)

Asie et Pacifique: Asie centrale (sera examiné par le CSO en 2002)

Inde (révision)

Iran (suite des travaux de 2001) Pakistan (suite des travaux de 2001) Sri Lanka (suite des travaux de 2001)

Amérique latine et Caraïbes³: Chili (suite des travaux de 2001)

Colombie Guatemala

Nicaragua (sera terminé en 2002)

Proche-Orient et Afrique du Nord: Azerbaïdjan (révision)

Bosnie-Herzégovine (révision)

Géorgie (révision)

Roumanie (suite des travaux de 2001)

Soudan (sera examiné par le CSO en mars 2002)

Pour la république centrafricaine, le COSOP ne sera préparé que si la situation dans le pays le permet et si la suspension des activités est levée.

Sous réserve de levée de la suspension.

³ Équateur en 2003. Paraguay reporté.